



# INFORMATION IMPORTANTE

**#STOPCOVID**  
POUR VOUS  
& NOUS PROTÉGER  
**TOUS SOLIDAIRES**  
& CITOYENS

Comme vous le savez, le gouvernement a autorisé les piscines et centres aquatiques à rouvrir leurs portes le lundi 22 juin. **Néanmoins, il s'avère nécessaire pour l'agglomération de prendre un temps supplémentaire dans la mise en place de mesures sanitaires drastiques et qui empêchent toutes activités nautiques de loisirs afin de vous accueillir au mieux à partir de début juillet.**

Voici les **mesures** qui s'imposent à tous à **compter de l'ouverture** :

- . **Fréquentation instantanée réduite à 32 personnes maximum** soit 10 fois moins qu'en temps normal
- . **Réservation obligatoire** sur des créneaux fixes
- . **Accès réservé exclusivement aux nageurs confirmés et toujours en mouvement**
- . Respect des **distances et gestes barrières**
- . **Pas de serviette sur les plages**
- . **Espaces verts interdits / pas de bronzette**
- . Port du **masque obligatoire jusqu'aux casiers**
- . **Douche savonnée obligatoire**

La Communauté d'Agglomération mesure pleinement que ces restrictions ne sont pas une partie de plaisir et nous affectent tous. Cependant, pour reprendre une activité sportive régulière dans les piscines intercommunales, l'agglomération aura besoin du concours de chacun et d'une application stricte des consignes d'hygiène et de sécurité.

**En attendant de vous revoir bientôt, prenez soin de vous !**